LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

Paris, le 3 novembre 2026

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# RELÈVEMENT DU PLAFOND DU LIVRET A : CAUSES ET CONSÉQUENCES

Analyse de Philippe Crevel, président du Cercle de l'Épargne

Afin de financer les centrales nucléaires et les travaux de rénovation des bâtiments publics dans le cadre de la transition écologique, le ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale le 3 novembre 2026, le relèvement du plafond du Livret A, qui s'élève actuellement à 22 950 euros. Le nouveau plafond devrait se situer entre 25 000 et 30 000 euros. Il sera en vigueur au 1er février prochain, en même temps que l'actualisation du taux.

## Comment fonctionne le financement via le Livret A ?

L'épargne réglementée permet de financer actuellement le logement social, les collectivités locales, les PME ainsi que l'économie sociale et solidaire. En début d'année, EDF avait obtenu la possibilité de recourir à ce type de financement pour la construction de ses nouvelles centrales nucléaires.

Les ressources collectées via le Livret A sont centralisées à 59,5 % à la Caisse des dépôts, au sein du Fonds d'épargne, le solde restant dans les banques.

Le Fonds d'épargne disposait au 31 décembre 2025 de 406,5 milliards d'euros de ressources centralisées issues des trois livrets (Livret A, LDDS, livret d'épargne populaire), auxquelles s'ajoutent 46,8 milliards d'euros de fonds propres et autres ressources. À l'actif du Fonds, les prêts représentent environ 54 % du bilan et les actifs financiers 46 %. La partie financière permet d'assurer la liquidité du système. Elle comprend essentiellement des bons du Trésor et des obligations. Elle contribue ainsi au financement de l'État.

Les banques, sur la partie non centralisée des ressources collectées, sont tenues de contribuer au financement des PME.

## Pourquoi relever le plafond du Livret A et quels effets ?

Avec la hausse des taux d'intérêt, le coût des emprunts bancaires et obligataires augmente pour les collectivités publiques comme pour les entreprises. L'octroi de prêts a été par ailleurs durci. L'élargissement des accès aux prêts du Fonds d'épargne à EDF et au plan d'adaptation à la transition écologique nécessite une hausse des ressources du Fonds d'épargne. Au 31 décembre 2025, le fonds d'épargne avait un encours de 453,3 milliards d'euros pour un volume de prêts de 244,9 milliards d'euros.

Le Cercle de l'Épargne
28, bis rue du Cardinal Lemoine • 75005 PARIS
Tél. : 06 03 84 70 36

En 2025, sur les 58 millions de Livrets A, 15 % étaient, selon l'Observatoire de la Banque de France, au plafond, soit autour de 9 millions. Une hausse du plafond du Livret A devrait générer un surcroît de collecte d'une dizaine de milliards d'euros au vu du précédent de 2012/2013.

Compte tenu des règles de liquidité et de solvabilité, une collecte supplémentaire de 10 milliards d'euros pourrait générer un surcroît de crédits proche de 5 milliards d'euros.

Le Livret A, sous réserve que la rémunération ne soit pas trop élevée, permet de générer des prêts à des taux attractifs. Le taux des prêts dépend de la rémunération et des frais de gestion, autour de 0,7 point. Avec une rémunération à 1,7 %, le taux d'emprunt tourne autour de 2,7 %. Si la rémunération du Livret A passe à 2,4 %, comme cela est attendu le 1er février prochain, cela sera moins intéressant.

Il convient de souligner que sur les neuf premiers mois de l'année 2026, le Livret A a enregistré une décollecte de 7 milliards d'euros en raison de sa faible rémunération et de la baisse du taux d'épargne.

**Quelles conséquences ?**

Le relèvement du plafond à 30 000 euros favoriserait plutôt les épargnants les plus aisés. Un ménage avec deux enfants pourrait détenir 120 000 euros d'épargne défiscalisée. Cette mesure irait à l'encontre de l'objectif d'orienter l'épargne des ménages vers des placements longs. Elle serait également en opposition avec la proposition de la Cour des comptes, qui entendait fiscaliser les intérêts perçus sur la partie de l'encours des Livrets A dépassant l'actuel plafond de 22 950 euros. Ce relèvement du plafond donnera lieu à des transferts d'épargne, des livrets bancaires ou des dépôts à terme au profit du Livret A.

Par ailleurs, l'accroissement du volume de prêts aboutira à une hausse de l'endettement public pour les prêts effectués au profit des collectivités publiques, au moment où il est demandé de le maîtriser.

Enfin, le relèvement du plafond du Livret A générera une perte potentielle de recettes pour l'État et les régimes sociaux si 10 milliards d'euros sont transférés avec un taux de rendement de 1,7 %.

**Contacts presse**


| | |
|---|---|
| Philippe Crevel<br>Tél. : 06 03 84 70 36<br>pcrevel@gmail.com | Sarah Le Gouez<br>Tél. : 06 13 90 75 48<br>sarahlegouez@gmail.com |